Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2007)

Heft: 1744

Artikel: Réformisme et politique sociale : au-delà de l'actualité instantanée, retrouver la vision d'ensemble

Autor: Gavillet, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024413

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Réformisme et politique sociale

Au-delà de l'actualité instantanée, retrouver la vision d'ensemble

André Gavillet (25 août 2007)

(Réd. Cet article et le suivant, d'Yvette Jaggi, font suite à une réflexion entamée collectivement lors d'une journée d'été à Montaubion qui a réuni toute l'équipe de DP.)

En toile de fond, l'état de notre sécurité sociale. Il est financièrement lamentable. L'assurance-chômage, malgré la haute conjoncture, est endettée à hauteur de 5 milliards, soit à la limite de ce que tolère la loi. L'assurance-maternité n'est financée que provisoirement par les allocations pour perte de gain (APG). L'AVS se porte bien, mais les échéances démographiques sont inéluctables et agendées pour 2015. La LAMal demeure un chantier permanent. Quant à l'AI, les Chambres fédérales ont lâchement retardé la décision qui assurerait son désendettement et son refinancement, laissant filer un déficit de plus d'un milliard par année.

Pourquoi les pères-la-rigueur, si prompts à exiger l'équilibre des comptes de la Confédération, sont-ils laxistes devant les chiffres rouges des assurances sociales? L'explication est simple. Toute correction du déficit est l'objet d'une négociation, où, à coup sûr, sera proposée une révision des prestations. Les déficits maintiennent la pression. Ce n'est pas le démantèlement, mais l'élagage permanent, une variante de la politique des caisses vides.

Sur le terrain de l'aide sociale

L'aide sociale ne répond pas à la logique assurancielle. Elle est l'addition de situations individuelles, la société garantissant à qui n'a pas de ressources un minimum social. Or les budgets de l'aide sociale explosent. A Neuchâtel, le coût de l'aide sociale passe, entre 2004 et 2007, de 40 à 80 millions. En 2007, Vaud demande 20 millions de crédits supplémentaires. Les causes sont multiples: jeunes sans formation qui n'ont pas intégré le marché du travail, familles monoparentales, chômeurs ayant épuisé leurs droits, et travailleurs pauvres.

La gestion de l'aide est l'exercice le plus astreignant. A l'exigence de gestion économe des deniers publics s'ajoute l'obligation de tenir compte de ceux qui, avec des ressources minimales à peine supérieures, ne sollicitent pas d'aide publique. Il faut maintenir une égalité de traitement pour que le franc d'aide sociale ne soit pas plus gros que le franc du travail salarié. Et, très concrètement, on se heurte aux effets de seuil (qui travaille plus ne gagne pas plus, puisque son aide sociale se réduit), on doit interpréter les normes d'assistance (sont-elles indicatives, ou sont-ce des droits?), etc. Exercice éprouvant que de répondre au double devoir de rigueur et d'humanité.

La réforme

Si l'évolution de la société produit des besoins sociaux accrus, l'Etat ne peut rester immobile avec des coûts de fonctionnement générés par des structures du siècle passé. Les chantiers des fusions de communes, de coordination des hôpitaux, de collaboration intercantonale culturelle et universitaire sont liés à la prise en compte des nouveaux besoins sociaux. L'Etat doit se renforcer, se réformer, pour pouvoir agir plus efficacement.

Mais l'enjeu est avant tout politique. La gestion sociale, même rigoureuse, a besoin de ressources supplémentaires. Or l'UDC les refuse absolument. La dénonciation des abus, laissant croire qu'ils sont généralisés, couvre démagogiquement ce refus. Le parti radical n'ose se distancier de ces pressions de l'UDC, bien qu'il assume avec Pascal Couchepin la responsabilité de la politique sociale. Le PDC se limite au domaine, certes important, de la politique familiale. Le parti socialiste a échoué dans ses tentatives par initiatives populaires de renforcer la redistribution des ressources.

Sur le court terme, un déblocage de la situation n'est pas envisageable: à quatre, la concordance est exclue. Sur le moyen terme, elle serait envisageable à trois, sans l'UDC dont le cynisme dans le

choix des moyens de propagande est incompatible avec la recherche de compromis.

C'est à ce rééquilibrage qu'il faut travailler.

L'aide sociale en pays riche

L'aide sociale explose, financièrement et politiquement. Elle n'en reste pas moins nécessaire et contrôlable

Yvette Jaggi (27 août 2007)

La situation économique s'améliore, le marché du travail se fait demandeur et le chômage régresse depuis plus de trois ans. Mais les cantons, surtout romands, et les grandes communes, principalement les villes-centre, consacrent année après année des dizaines de millions supplémentaires à l'aide sociale sous ses différentes formes (aides cantonales et communales, prestations complémentaires, etc.). Une aide dont bénéficient plus de 4,5% des habitants en pays de Vaud et de Neuchâtel, plus *«généreux»* que la moyenne suisse (3,3% en 2005). Ce taux grimpe à plus de 6% dans les cinq plus grandes villes du pays et avoisine les 5% dans les villes de 20'000 à 100'000 habitants.

La proportion d'étrangers parmi les bénéficiaires est partout supérieure à celle de leur présence dans la population, l'écart étant particulièrement manifeste dans les cantons de Vaud, Fribourg, Jura et Genève, tout comme d'ailleurs dans les deux Bâle, en Argovie et à Zurich.

Outre les familles monoparentales, où se recrutent par ailleurs la majorité des *«travailleurs pauvres»* (*working poors*), les jeunes en difficulté constituent la principale catégorie de personnes devant recourir à l'aide sociale, à long terme de plus en plus souvent. Rien qu'à Lausanne, on recense environ 2000 jeunes adultes sans formation ni revenu autre que celui d'insertion. Ce dernier correspond à un montant plus élevé dans le canton de Vaud que la norme fixée par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS): 1100 francs dès 18 ans au lieu de 975 francs ailleurs. Autant dire davantage qu'un salaire d'apprenti en dernière année. Pas très encourageant pour ceux qui ont la possibilité et font l'effort d'acquérir une formation professionnelle.

Question motivation, on notera les effets discutables de l'inversion faite par exemple dans le canton de Vaud par rapport à la pratique des cantons alémaniques. Outre-Sarine, le jeune adulte qui suit les cours proposés ou fait des efforts analogues d'insertion s'en trouve récompensé par un complément versé en sus du minimum CSIAS; dans le canton de Vaud, celui qui *«ne va pas aux mesures»* recommandées est, au bout d'un certain temps d'absence, rétrogradé à ce même minimum.

Les chiffres et réalités de l'aide sociale se prêtent évidemment à différentes lectures. Les assistants sociaux purs et durs tiennent tout ayant-droit aux prestations sociales pour une innocente victime de la société. A l'autre extrême, l'UDC sélectionne sans scrupule les statistiques qui lui permettent de stigmatiser à la fois les bénéficiaires de l'aide sociale, les autorités qui font les lois et règlements d'attribution ainsi que les professionnels qui les appliquent, le plus souvent avec toute la rigueur voulue et la finesse souhaitable.

Toujours obsédée par la question des éventuels abus, l'UDC mène le débat sur le fameux taux de fraude aux assurances sociales, que certains politiciens voudraient ramener à l'inatteignable taux zéro – alors que la fraude fiscale ne les dérange pas le moins du monde. La bataille pour la création des inspecteurs sociaux a fait rage pendant des mois à Zurich, où le parlement est finalement entré en matière, sans aller encore jusqu'à la communication d'informations entre fichiers de police et services sociaux. En ville de Berne, les socialistes ont repris la main et tentent de gérer la difficile introduction d'un système de contrôle, pour un taux de fraude estimé à moins